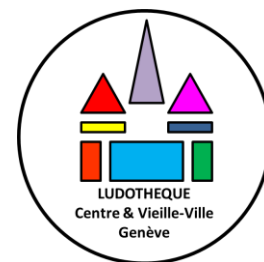


LUOTHEQUE CENTRE ET VIEILLE-VILLE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

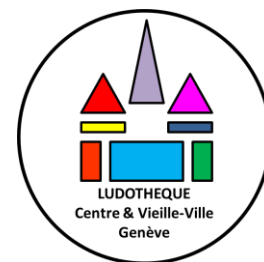




SOMMAIRE

Mot du président	3
1. Composition du comité et de l'équipe	4
2. Statistiques	4
3. Thèmes	5
3.1. Espace « symbolique »	5
3.2. Au rez-de-chaussée	6
3.3. Au 1er étage	6
4. Événements particuliers	6
4.1. Crise sanitaire (depuis mars) :	6
4.2. Commission COLESAR (depuis octobre) :	9
5. Animations	9
5.1. Soirées jeux :	9
5.2. Jeux en famille (le 19 janvier) :	10
5.3. Festival International des Jeux (du 21 au 23 février) :	10
5.4. Manifestations annulées :	10
6. Animations estivales (du 29 juin au 21 août)	10
6.1. Préparation :	10
6.2. Modalité d'ouverture :	11
6.3. Bilan estival :	11
7. Formation	11
7.2. Responsable de ludothèque (annulée) :	12
8. Projet « Un Manège Pour Tous »	12
9. Remerciements	13

« L'homme ne cesse pas de jouer quand il devient vieux, il devient vieux quand il cesse de jouer. »
G.B. Shaw



Mot du président

Cher public, chères et chers et ludothécaires, chère et cher membres du comité,
J'aimerais d'abord vous exprimer ma joie et mon émotion de vous retrouver à notre assemblée générale de la Ludothèque Centre et Vieille-Ville de l'année 2021 relative à l'année 2020. Cette assemblée constitue en effet un moment exceptionnel à double titre. D'abord, car elle prend place dans une période de grande instabilité, à savoir, vous l'aurez deviné, le Covid 19. J'aurais souhaité ne pas devoir le mentionner car c'est un sujet largement rebattu dont les médias nous abreuvent quotidiennement. Il est néanmoins et malheureusement incontournable. Nous avons en effet, toutes et tous été affectés individuellement de façon plus ou moins importante par la maladie, la perte d'un proche, l'isolement, la déprime ou d'autres conséquences de cette pandémie. Mais rassurez-vous quand même, je ne vous poserai pas cette question qui pourtant me brûle les lèvres : « Es-tu vvvvvvvv... ? Pardon !

La seconde raison rendant cette assemblée exceptionnelle est, à moins d'un tremblement de terre localisé entre les rues Saint-Léger et Colladon, que ce sera l'ultime à se tenir dans les illustres locaux de l'école Ferdinand-Hodler avant que la ludothèque ne déménage au Manège (elle me démangeait depuis un moment celle-là). A propos de ce déménagement, j'ai le plaisir de pouvoir vous annoncer officiellement qu'à la suite d'après négociations tenues dans le plus grand secret à la villa La Grange, ainsi que d'un vote populaire au bulletin secret, les plus hautes instances ont décidé de donner un nouveau nom à la Ludothèque Centre et Vieille-Ville qui s'appellera désormais Ludothèque Centre et Vieille-Ville.

Tournons-nous à présent vers cette année 2020 marquée par une alternance de périodes de fermetures et d'ouvertures, ces dernières étant accompagnées de mesures sanitaires contraignantes qui changeaient constamment. Notre ludothécaire responsable, Romain Coosemans, les décrit en détail dans son rapport d'activités, je ne reviendrai pas là-dessus. Il me tient surtout à cœur de féliciter et de remercier toute l'équipe de la ludothèque pour son adaptabilité et son opiniâtreté à rechercher des solutions visant à maintenir l'accueil public au sein de la ludothèque en dépit d'un manque de bonne volonté évident de la part des partenaires de la Ville de Genève que ce soient la direction de l'école, les services techniques ou les représentantes du Service des écoles. Je pense en particulier à la période automnale durant laquelle les enfants en âge préscolaire ont été pratiquement bannis de la ludothèque par l'impossibilité de trouver un lieu dans l'enceinte de l'école pour entreposer les poussettes. Un peu de souplesse sur l'interdiction d'accéder au préau pour permettre le dépôt des poussettes sur leur parking officiel aurait été la bienvenue. Ceci d'autant plus que dans le même temps des parents pénétraient dans le bâtiment (avec circonflexe) pour venir chercher leurs enfants à l'issue d'activités extrascolaires ayant lieu à la salle de rythmique ou la salle de gym. Cette situation inégalitaire et arbitraire a provoqué de l'incompréhension chez les usagères et usagers de la ludothèque, qui s'est parfois muée en une hostilité pénible à gérer pour les ludothécaires. Les plus grands perdants de cette situation furent cependant les tout petits qui ne purent accéder à la ludothèque durant la période automnale.

L'année 2020 n'a néanmoins pas été qu'une traversée du désert. Depuis plusieurs années les ludothécaires cherchaient comment pallier à la faiblesse de la fréquentation aux mois de juillet et août. L'externalisation de la ludothèque à l'école Saint-Antoine s'est révélée gagnante et a apporté beaucoup de satisfactions. Si la fréquentation a dû être limitée en raison des mesures sanitaires ce lieu offre un grand potentiel pour développer des activités destinées tant aux petits qu'aux grands et sera à nouveau investi pendant l'été 2021.



A l'issue de ce discours interminable qui compte trois lignes de plus que celui de l'année dernière, je me dois de conclure brièvement, c'est pourquoi je transmets mes remerciements chaleureux à toutes celles et tous ceux qui participent activement au bon fonctionnement de notre ludothèque, à savoir par ordre alphabétique : Hervé Bouloudani, Romain Coosemans, Marianne Dubois, Dalila Geuggis, Fatima Gomez, Georges Lambert, Audrey Lottier-Chamard, Ednalva Ramos et Emilie Viau.

Donc, je vous dis un grand merci et vous donne rendez-vous pour la prochaine assemblée générale au Manège en Ville.

1. Composition du comité et de l'équipe

Comité :

Président : Hansjörg Roth

Trésorière : Georges Lambert

Secrétaire : Marianne Dubois

Vérificateur des comptes : Audrey Lottier-Chamard

Equipe :

Responsable : Romain Coosemans (50%)

Ludothécaires : Hervé Bouloudani (45%)

Dalila Geuggis (37,5%)

Ednalva Ramos (37,5%)

Émilie Viau (30%)

2. Statistiques

	Nombre total	Moyenne mensuelle	Moyenne journalière	Jours d'ouverture
Accueil tout public				
Famille adhérentes	21			
Adultes	1817 (-60%)	151,40	14,90	122
Enfants	2399 (-59%)	199,90	19,70	122
Prêts				
Jeux achetés	43			
Prêts	241 (-64%)	20,10	2,90	84
Accueil institutionnel				
École	388 (-40,90%)	32,30	16,10	24
Crèche	535 (-37,10%)	44,60	12,40	43
Giap	500 (-17,80%)	41,70	11,60	43
Autres	0 (-100%)	0	0	0



Comparer ces chiffres avec ceux de 2019 n'aurait pas de sens et cela en raison des nombreuses périodes de fermeture de la ludothèque, du nombre limité d'usagers lors des ouvertures de l'été ou de fin d'année mais également de la crainte de certains usagers de fréquenter les lieux fermés regroupant de nombreuses personnes. À ces raisons s'est ajoutée l'impossibilité de garer les poussettes dans la cour lors des temps scolaires ce qui a clairement rendu impossible la venue de certains jeunes enfants à la ludothèque. On peut cependant noter que les institutions ont quand même pu venir assez régulièrement et cela du fait que les groupes constitués paraissaient moins vecteur de contamination que le brassage des familles.

3. Thèmes

Les ludothécaires souhaitent proposer aux usagers des thèmes qui varient régulièrement dans les différents espaces. Le changement des thèmes se fait de deux manières. Pour l'espace « symbolique », toute l'équipe est intégrée à la réflexion : du choix du thème aux éléments le constituant mais aussi dans la recherche et l'achat du matériel. Pour les autres espaces, les ludothécaires sont répartis en deux groupes étant chacun dédié à une zone : celle du rez-de-chaussée pour les « petits » et celle de l'étage pour les « grands ».

3.1. Espace « symbolique »

Thème : -le restaurant (26 septembre 2019) : ne voulant pas remiser la cabane dans l'un des lieux de stockage proposés lors du déménagement de la salle 22, il a été décidé qu'elle serait utilisée dans les différents thèmes mis en place. C'est ainsi qu'elle s'est transformée en espace pour cuisiner juste à côté des deux tables sur lesquelles les enfants mangeaient. Un kiosque donnait une seconde zone pour cuisiner de la nourriture destinée à être mangée rapidement. Une des nouveautés est que l'espace sous la mezzanine est venue compléter le restaurant puisqu'il s'est transformé en marché. Les enfants évoluaient ainsi entre ces deux espaces de jeux créant plus d'interactions.

-le chantier (13 janvier) : l'époque hivernale, caractérisée, par une forte affluence du public, nécessite de proposer des thèmes qui correspondront au plus grand nombre et qui ainsi absorberont et canaliseront beaucoup d'enfants. Le chantier fait partie de ces thèmes qui plaisent et dont les enfants ne se lassent pas. De plus, l'organisation proposée : la cabane de chantier avec sa petite table, la pelleuse à taille d'enfant et les très nombreux accessoires (gilets, outils, etc.) permettaient aux enfants de varier les activités. La fermeture de la ludothèque durant presque 3 mois, la réouverture uniquement pour le prêt et les vacances d'été n'ont pas permis aux enfants d'en profiter longtemps. C'est la raison pour laquelle, le changement de thème ne s'est effectué qu'en septembre.

-la mode et la coiffure (28 septembre) : prévu initialement en avril, ce thème n'a été proposé qu'après que les enfants aient pu bien exploiter le « chantier ». La cabane a quitté l'espace symbolique pour rejoindre le coin des petits, libérant ainsi de la place pour les meubles achetés en début d'année 2019 : une coiffeuse, un meuble à déguisement et un meuble multifonction (servant de lieu de coiffure). Des déguisements (inutilisables pour le prêt) et des accessoires ont été proposés pour que les enfants puissent se déguiser. Pour la partie coiffure, des têtes à coiffer ont été achetées et du matériel, produits cosmétiques, des bigoudis, etc. ont été reçus ou achetés pour renforcer le thème et laisser les enfants exprimer leur créativité.

En date du 3 novembre, la nouvelle est tombée : fermeture des espaces de jeu sur place pour les accueils tout public. Heureusement, les accueils des institutions, crèches, classes et parascolaire, ont pu profiter



jusqu'à la fin de l'année de cette thématique. Il a quand même été décidé de repousser le prochain thème au mois de février 2021 malgré le fait que les familles ont pu venir à nouveau jouer sur place à compter du 7 décembre.

3.2. Au rez-de-chaussée

Dans cette partie de la ludothèque, les ludothécaires ont réfléchi pour mettre en avant des espaces pour les 0 – 6 ans mais sans oublier qu'il s'agit aussi d'un lieu de passage et que de ce fait, les plus grands pourraient aussi venir profiter des jeux et jouets mis à disposition. Les thèmes et le matériel proposés répondent quand même à la sécurité des 0 – 3 ans (Playmobil 1, 2, 3, billes à demander au bureau, etc.).

3.3. Au 1er étage

Dans cette partie de la ludothèque, les ludothécaires réfléchissent spécifiquement aux 5 – 12 ans puisque seuls les enfants ayant 6 ans dans l'année civile peuvent venir profiter des jeux et jouets proposés. L'installation d'une séparation en bois et d'une barrière a permis réellement de cloisonner cet espace et ainsi d'éviter que certains parents permettent tout de même à leurs plus jeunes enfants d'y accéder. Grâce à cela, les ludothécaires ont pu mettre en avant des jeux contenant de petites pièces, type Lego, ou des thématiques plus « matures ».

4. Événements particuliers

4.1. Crise sanitaire (depuis mars) :

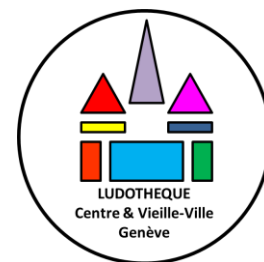
Comme dans le monde entier, les activités de la ludothèque ont été interrompues à cause de la pandémie de la COVID-19.

Du 16 mars au 24 mai : fermeture complète de la ludothèque et les ludothécaires sont restés chez eux afin de respecter les règles de semi-confinement en vigueur et cela d'autant plus que la ludothèque, située dans une école et sans entrée séparée, devaient respecter les règles d'accès plus strictes que pour d'autres ludothèques.

Des temps d'échanges hebdomadaires se sont déroulés afin de maintenir le contact entre les ludothécaires et voir les tâches qui pouvaient être réalisées à domicile : travail sur les informations présentes dans le logiciel PMB, prospection de jeux et de jouets. Comme l'accès n'était pas possible à la ludothèque, le travail produit devait permettre un meilleur travail dès le retour en ludothèque.

À compter du 11 mai, le retour dans les locaux de la ludothèque a permis de reprendre un rythme de travail presque « normal ». Les accueils étant toujours impossible, les ludothécaires ont eu du temps pour commencer à réfléchir aux différentes organisations probables lors d'une ouverture partielle pour la fin de l'année scolaire et pour les vacances d'été. Ils ont aussi pu avancer sur des projets pour lesquels le temps manquait : prospection et préparation des jeux pour l'espace prêt, poursuite de l'inventaire des jeux de société, avancée sur les différentes animations à proposer aux usagers, etc.

Du 25 mai au 28 juin : l'accueil pour le jeu dans la ludothèque n'est pas permis mais les ludothécaires ont eu la possibilité de venir emprunter des jeux et jouets. Une mise en place spécifique a été imaginée afin de permettre d'avoir le maximum de place lors des emprunts. L'espace des petits a été supprimé, l'accès à l'étage interdit et un circuit mis en place pour créer un sens de circulation. L'accès



menant à l'entrée de la ludothèque a aussi été pensée de manière à faciliter la dépose des jeux pour celles et ceux qui ne voudraient pas emprunter.

L'accès à l'école étant strictement réservé au personnel scolaire durant les heures scolaires, les emprunts et retours de jeux ne pouvaient se faire que le mercredi après-midi et samedi matin. Un système de réservation, via une inscription sur internet, devait permettre d'éviter les files d'attente. Cette mesure s'est avérée inutile puisque les emprunts et les retours ont été très faibles (9 prêts et 31 retours). De plus, le sondage, global sur les 8 dates possibles, a peut-être complexifié les inscriptions et empêché des membres de s'inscrire.

D'une part, pour que les ludothécaires puissent réaliser leurs heures de travail mais également pour que tous puissent participer aux temps de présence avec le public (et ainsi renouer les contacts perdus pendant le confinement), leurs horaires ont été légèrement modifiés. Les heures, qui n'étaient pas consacrées à l'accueil du public, ont été consacrées à la préparation des kits pour l'été, à l'inventaire des jeux de société, à prospecter et suivre les actualités ludiques.

Du 29 juin au 23 août : malgré la crise sanitaire, les conditions d'accueil ont permis que le public profite des différents espaces proposés (mise en scène, de jeux de rôle, jeux de société, activités en lien avec de l'eau, etc.). Certes, un nombre de personnes maximum devait être respecté dans le préau de l'école St Antoine, mais il a rarement été atteint. De plus, les mesures mises en place (la traçabilité principalement) ont été des freins ne permettant pas d'exploiter la promenade St Antoine. Cela aurait été un vrai plus en termes de propositions d'animation. Même s'il n'est pas possible de comparer (c'était la première année dans cette configuration), l'équipe est très satisfaite de ce qui a été vécu durant ces 8 semaines de vacances d'été dont 6 se sont déroulées à l'extérieur.

Du 24 août au 1^{er} novembre : la rentrée scolaire a été placée sous le signe de l'adaptation. Les mesures sanitaires ont été assez contraignantes et principalement parce que la ludothèque se trouvait dans l'école Ferdinand Hodler. En effet, l'accès au préau était interdit de 08h00 à 18h00 afin d'éviter le regroupement spontané de familles autour des jeux. Cela a fortement contribué à la baisse de la fréquentation de la ludothèque car l'impossibilité d'accéder au parking à poussettes a empêché une partie du public fréquentant assidument la ludothèque, les 1-4 ans, de venir. Face à ces mesures, la ludothèque a fait, très rapidement, diverses propositions afin de permettre aux plus jeunes de continuer à venir. Malheureusement, les consignes de sécurité à l'intérieur du bâtiment et l'impossibilité de modifier les horaires (notamment les accueils du mercredi et jeudi matin) n'ont pas permis à la ludothèque d'accueillir le public dans les meilleures conditions. De plus, le travail des ludothécaires a été modifié. Non seulement pour répondre aux besoins d'une meilleure désinfection des locaux (aération régulière des locaux, nettoyage des surfaces de contact, etc.) mais également pour l'accueil du public. En effet, l'accès au préau étant interdit, les usagers de la ludothèque utilisaient la porte arrière mais qui ne pouvait rester ouverte ni même déverrouiller. De ce fait, les 2 premières semaines, un ludothécaire était posté devant une table, près de la porte d'entrée et accueillait les quelques usagers tout en essayant d'avancer sur diverses tâches administratives ou de gestion de jeux. Les semaines suivantes, l'achat d'une sonnette a permis de supprimer le poste d'accueil à côté de la porte mais les ludothécaires devaient quand même se déplacer pour ouvrir et fermer la porte pour chaque arrivée mais également pour chaque départ. Cette période a été plutôt mal vécu par l'équipe et le comité pour les raisons suivantes :



-les demandes formulées pour un meilleur accueil n'ont pas été comprises et il leur a été rappelé que « *tous les acteurs de la société sont amenés à faire preuve de souplesse et à mettre en œuvre leur sens de l'adaptation* ».

-l'interdiction d'accès au préau n'était pas mise en place par les autres acteurs proposant des activités au sein de l'école ce qui mettait en porte-à-faux la volonté de l'équipe de faire respecter les consignes.

-les griefs, parfois virulents, des usagers qui ne comprenaient pas les interdictions d'accès aux poussettes dans le préau ou dans l'école.

Il a été constaté, certes les conditions étaient très différentes, que la fréquentation moyenne par jour, adultes et enfants compris, entre la rentrée scolaire et les vacances des patates est passée de 29 à 9,5.

Du 02 novembre au 06 décembre : nouvelle période de confinement avec une différence importante : les ludothèques sont restées ouvertes. Par contre, les accueils tout public ont été annulés afin d'éviter les rassemblements de plus de 5 adultes dans un même lieu. Cela a permis de donner davantage de temps pour les crèches et le parascolaire car l'accueil de groupes constitués évitait la rencontre et le mélange d'adultes. Pour permettre aux ludothèques de poursuivre leurs missions auprès des familles, le prêt et retour de jeux et de jouets ont été autorisés avec toutefois l'obligation de procéder à des inscriptions. Cette méthode ayant été mise en place lors de la période entre fin mai et fin juin, l'équipe était sceptique sur la viabilité de ce système. Cependant, n'ayant pas d'autre choix, seul un changement de présentation a été réalisé afin de rendre plus facile l'inscription. Le nombre d'emprunts durant cette période a été en adéquation avec la tendance globale, hors crise sanitaire, à savoir faible (31 prêts pour 6 familles différentes). Toutefois, la ludothèque a répondu à la demande et même s'ils n'étaient pas nombreux, cela a permis aux usagers qui le désiraient de venir emprunter des jeux et des jouets.

Cette fermeture des Accueils Tout Public a permis, comme lors de la première période d'ouverture partielle de dégager du temps pour que les ludothécaires réalisent des tâches chronophages. Comme par exemple la prospection et la préparation des jeux et jouets pour le prêt et le jeu sur place ; la préparation au déménagement de la ludothèque par le tri, le rangement et la mise en caisse du matériel de la salle 32.

Du 07 au 20 décembre : les ludothèques ont enfin pu accueillir du public avec toutefois une obligation que chacun individu, âgé de 12 ans et plus, présent dans la ludothèque dispose de 10m². Cela a donc limité à 8 le nombre d'adultes pouvant être en même temps dans les différents espaces de jeux, en sachant que les deux ludothécaires doivent être pris en compte. De plus, une limite de 20 enfants (en lien avec le nombre d'adultes) a été décidée pour éviter un trop grand mélange d'enfants.

La joie d'ouvrir a été de courte durée puisque la ludothèque ne pouvait ouvrir que le mercredi après-midi et samedi matin à cause des contraintes dû au fait d'être dans un bâtiment scolaire. Pour permettre à davantage de personnes de venir, les horaires ont été étendus de la manière suivante : de 14h00 à 18h30 pour le mercredi après-midi et de 09h00 à 12h00 pour le samedi matin.

Sur ces 2 semaines, il a été décidé de procéder à une période d'évaluation de la typologie du public présent. En effet, l'espace de l'étage étant réservé aux enfants de plus de 6 ans mais sachant que ce sont les enfants de -6 ans qui sont accompagnés par des adultes, il s'agissait qu'il n'y ait pas une trop forte concentration d'adultes en bas et personne à l'étage.



Du 21 décembre au 10 janvier : suite aux observations des semaines précédentes, il a été décidé de ne faire aucune modification dans l'aménagement de la ludothèque car même lorsque tous les adultes sont réunis dans l'espace du bas, ils respectent les distances de sécurité.

Une demande auprès de la Ville a été effectuée afin de pouvoir utiliser la salle de rythmique et ainsi accueillir davantage de personne. Celle-ci a été validée, même si sans pouvoir utiliser les véhicules roulants, le projet de la création d'un espace de motricité pour les plus jeunes étaient moins pertinents. Tout était prêt ! Du matériel a même été cherché dans les locaux de l'AGL. Cependant la décision de fermer les espaces d'animation sur place a empêché le projet de se concrétiser.

4.2. Commission COLESAR (depuis octobre) :

Depuis la mise en réseau en octobre 2018, il est apparu indispensable de résoudre une des grandes difficultés d'avoir une base commune : la cohérence dans la classification d'un objet ludique.

Malgré les formations mises en place auprès des ludothécaires, de nombreux jeux ont une classification fautive ou qui interroge sur la compréhension de la classification COL. Ce système, qui est une simplification de la facette A de la classification ESAR, permet de déterminer quel est le but principal d'un jeu de société ou d'un jouet.

Suite à ce constat, la commission Jeu, Animation et Aménagement a proposé de réunir des ludothécaires de différentes ludothèques afin que ces derniers proposent une classification COL qui ne pourra plus être remise en question.

Une première réunion s'est déroulée le 12 octobre, avec 4 ludothécaires dont une de Centre et Vieille-Ville, afin de définir le cadre d'intervention de ce groupe, la méthodologie qui serait mise en œuvre ainsi que de décider du temps à y consacrer. Ainsi, il a été décidé l'organisation suivante :

- 2 séances collectives par mois de 2h
- 2h par mois de travail individuel

Une autre séance devait avoir lieu avant la fin de l'année mais celle-ci a été repoussée à 2021 afin que l'équipe puisse être au complet.

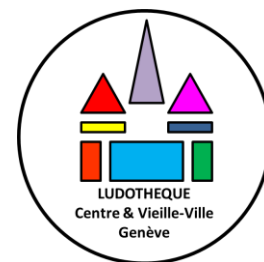
5. Animations

5.1. Soirées jeux :

La fermeture de la ludothèque, l'incertitude liée à la crise sanitaire, les mesures et gestes barrières en place, l'aménagement des horaires (jusqu'à 21h30 au lieu de 22h00) et l'absence de buffet ont eu pour conséquence l'annulation de 3 soirées entre mars et juin ces chiffres très faibles sur l'année scolaire 2020/2021.

Cela était d'autant visible que lors de la soirée d'octobre, seuls des proches des ludothécaires ou des membres du comité se sont déplacés. Malgré cette faible fréquentation, il a été décidé que les ludothécaires seraient présents à 3 mais qu'en cas de faible participation, ce temps serait mis à profit pour apprendre de nouveaux jeux de société, faire des recherches pour de nouvelles acquisitions, etc.

	17 janvier	28 février	09 octobre	13 novembre
Adultes	10	14	5	0
Enfants	8	13	2	0



5.2. Jeux en famille (le 19 janvier) :

Organisée par la Ville de Genève, cette manifestation permet d'une part de proposer aux familles un temps de jeux et d'activités ludiques favorisant les échanges mais également de promouvoir les ludothèques. Ainsi, de 10h00 à 17h00, les parents, grands-parents et tous ceux qui apprécient l'univers ludique ont pu participer gratuitement aux diverses activités proposées. Allant des espaces de construction aux espaces symbolique, des jeux de société à activités spécifiques (comme du maquillage), les enfants n'avaient que l'embarras du choix pour occuper leur temps dans la salle communale de Plainpalais. Une petite restauration était même possible afin de profiter d'un temps encore plus conséquent sur place.

À noter que cette année, la manifestation a dû se passer du train Playmobil, préparé, installé et animé par la ludothèque, car avec le projet de déménagement, les différents éléments se trouvaient éparpillés dans 3 lieux dont certains n'étaient pas facilement accessibles.

5.3. Festival International des Jeux (du 21 au 23 février) :

Les impératifs personnels ainsi que l'obligation d'être deux ludothécaires présents pour l'ouverture tout public du samedi n'ont pas permis que la ludothèque Centre et Vieille-Ville participe à cet important événement ludique. Toutefois, Émilie s'est rendue au FIJ à Cannes mais à titre personnel.

5.4. Manifestations annulées :

La crise sanitaire a contraint à l'annulation des manifestations suivantes :

- Fête de la 1^{ère} Feuille (prévue le samedi 21 mars)
- Journée Nationale du Jeu sur le thème des transports (prévue le samedi 6 juin)
- Fête des écoles (prévue la semaine du 22 juin)
- Fête d'avant l'été (prévue un samedi du mois de juin)
- la semaine en partenariat avec le Ludobus (positionnée une semaine durant l'été)
- Fête de l'Escalade (prévue le jeudi 10 décembre)

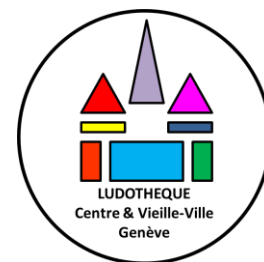
6. Animations estivales (du 29 juin au 21 août)

6.1. Préparation :

La préparation de l'été a été conditionnée par les obligations sanitaires imposées par la FASE et la Ville, en lien avec les mesures nationales.

Les premières mesures annoncées prévoyaient de mettre les jeux et jouets en quarantaine afin de limiter la transmission du virus par les objets ludiques. Ainsi, l'ensemble de l'équipe a réfléchi au meilleur moyen de respecter les consignes sanitaires tout en évitant de passer beaucoup de temps au nettoyage du matériel utilisé. Ainsi, il a été décidé de proposer 3 kits d'animation, un pour chaque après-midi de présence dans le préau de l'école St Antoine. Le jeudi matin, l'ouverture se déroulait dans la ludothèque avec la mise à disposition des jeux et jouets proposés habituellement.

Pour les animations de l'après-midi, chaque kit proposerait différents jeux de société, une table d'animation dont le plateau était interchangeable. Il était également prévu, en plus des kits, de proposer du matériel qui serait utilisé et nettoyé après chaque accueil : la cabane, les briques géantes et des accessoires de chantier



Finalement, à quelques jours du début des vacances d'été, la période de quarantaine a été supprimée ce qui permettait plus de souplesse dans les propositions ludiques. Toutefois, les kits étant prêts, il a été décidé de garder cette manière de fonctionner puisque cela permettait de structurer le travail des ludothécaires et de proposer une vraie diversité de jeux et jouets par semaine.

Le choix de proposer des accueils dans le préau de l'école de St Antoine, à la place de celui de l'école de Ferdinand Hodler, résulte des constats suivants : éviter au maximum que le public se retrouve dans un espace clos (autant pour des raisons de météo que de crise sanitaire) ; proposer un lieu attractif pour le public ; faciliter l'installation et le rangement des différents espaces pour les ludothécaires. Grâce à la mise à disposition d'un espace dédié dans l'enceinte de l'école, même les objets les plus volumineux ont pu être entreposés facilement. Cela a permis au public de retrouver dans les espaces de jeux la créativité des ludothécaires sans que cela n'occasionne d'important frais (contrairement à la semaine à la Treille durant l'été 2019).

6.2. Modalité d'ouverture :

La ludothèque accueillait les usagers les lundis, mardis et mercredis après-midi de 15h00 à 18h00 dans le préau de l'école St Antoine et le jeudi matin de 09h00 à 12h00 dans la ludothèque Centre et Vieille-Ville. Pour des raisons de vacances du personnel, les accueils du 3 au 14 août ont eu lieu exclusivement dans la ludothèque en proposant les horaires normaux de cette période.

Seuls deux accueils, initialement prévus à l'extérieur, ont dû se dérouler à l'intérieur en raison d'une pluie trop importante pour que les animations puissent avoir lieu convenablement.

6.3. Bilan estival :

L'été 2019 avait été très décevant quant à l'investissement des ludothécaires en regard avec la faible fréquentation du lieu. La crise sanitaire 2020 laissait augurer une situation identique, voire même pire, mais le changement de lieu a créé une toute autre dynamique. En effet, le public s'est déplacé en nombre (environ 21 personnes par jour) et a profité de tous les espaces proposés en respectant la jauge fixée (13 adultes maximum et jusqu'à 40 personnes maximum) et les consignes sanitaires.

Les jeux d'eau et le sable utilisés dans l'animation pirate ont été très appréciés probablement du fait que ces animations ne sont pas présentes le reste de l'année dans la ludothèque.

Les difficultés rencontrées ont été de type organisationnel : l'annulation du partenariat avec le ludobus et la répartition des vacances qui ont contraint des ouvertures en sous-effectif ; l'inadéquation de l'ouverture entre 15h00 et 16h00 au vu de la faible fréquentation du public sur cette plage horaire.

Pour l'édition 2021, il sera envisagé de décaler les horaires d'ouverture à l'extérieur de 15h30 à 18h30, de proposer davantage d'animations pour les plus grands (notamment sur la promenade de St Antoine). De plus, cet été fut l'occasion « d'expérimenter » cet espace (même si, aucune animation n'a été proposée sur la promenade St Antoine) et ainsi d'envisager une ouverture hors des locaux de la ludothèque dès le mois de mai jusqu'à mi-octobre puisque le lieu de stockage semble être disponible toute l'année.

7. Formation

7.1. Formation de base des ludothécaires (de janvier à juin) :



La participation d'Émilie à la formation de base des ludothécaires s'est déroulée de manière chaotique. Entre l'interruption temporaire de la formation due à la crise sanitaire, les enseignements à distance et le manque de cohérence entre le métier de ludothécaire et la formation d'Assistants Socio-Éducatifs (ASE), Émilie ne s'est pas totalement retrouvée dans cette formation. Heureusement, elle a quand même pu profiter un maximum des cours qui ont été donnés et a obtenu son diplôme comme la quasi-totalité des autres ludothécaires (de la Ville de Genève ou d'ailleurs).

L'hétérogénéité des profils des ludothécaires en termes de formation initiale et le fait qu'il s'agissait de la première volée de cette collaboration entre l'ORTRA et la Ville de Genève permettent une certaine compréhension de l'inadéquation qu'une partie des ludothécaires a ressenti durant cette formation. Pour Émilie notamment, les apports n'étaient pas suffisamment adaptés au métier de ludothécaire et les situations et demandes auraient dû être transposées dans un contexte plus en lien avec les ludothèques.

La prise en charge de 5 samedis par la Ville a permis à Émilie que les samedis de formation puissent être remplacés par un autre ludothécaire et qu'ils puissent être comptés comme tant de travail pour elle.

7.2. Responsable de ludothèque (annulée) :

Devant se dérouler les jeudis du mois de novembre, la formation a été annulée à cause des restrictions limitant à 5 le nombre d'adultes présents dans le même espace.

Cette formation sera à nouveau proposée du 25 février au 18 mars si les conditions sanitaires le permettent.

8. Projet « Un Manège Pour Tous »

Le projet « Un Manège Pour Tous » a pour finalité que l'ancien manège équestre, devenu un parking pour finalement être inutilisé, puisse à nouveau devenir un lieu de vie destiné à la population et qui soit géré par la population. Ce bâtiment classé du 17ème siècle se situe au croisement des rues, Jean-Daniel-Colladon, René-Louis-Piachaud et Saint-Léger.

Après des années de pétition, de travail en collectif et d'échanges entre les associations et la Ville, le projet a pris une dimension concrète en mars 2018 avec l'adoption du financement et le lancement des travaux en octobre de cette même année. En raison de la crise sanitaire, le chantier a été interrompu durant près de 3 mois ce qui a repoussé une seconde fois la date de livraison et donc l'emménagement de la ludothèque dans ses nouveaux locaux. La remise des clés devrait avoir lieu le 02 juillet 2021.

Les réunions de travail concernant la gouvernance ont été assez éparses puisqu'elles ont été annulées de mars à mai et qu'aucune date n'a été posée durant la trêve estivale. L'accompagnement mis en place par le formateur de l'Instant Z dès septembre a toutefois permis de reprendre les bases et de retrouver une certaine aisance dans la conduite de ces réunions spécifiques.

Ces temps de travail ont permis d'avancer autant sur des processus strictement fonctionnels (comme le choix du nom de cette structure multi-associative,) que sur la « philosophie » du Manège en Ville et « les valeurs » qui unissent les différentes associations.



9. Remerciements

Le comité remercie vivement tous les ludothécaires qui se sont investis tout au long de l'année et qui ont permis la bonne marche de la ludothèque. Remerciements aussi à Fatima Gomez qui, année après année, est toujours là, fidèle au poste, pour le nettoyage des locaux, tâche indispensable au bien-être des usagers.

Le comité, l'équipe des ludothécaires et les bénévoles remercient la Ville de Genève qui, en maintenant ses subventions et d'autres facilités, est consciente du rôle que jouent les ludothèques auprès de la population et dans la vie des quartiers.

Le comité remercie également tous ceux qui soutiennent de près ou de loin l'action de la ludothèque : les usagers et les nombreux partenaires avec qui la ludothèque collabore et notamment la Maison de quartier Chausse-Coq, les Associations du quartier de la Vieille-Ville, le personnel éducatif et technique des écoles Ferdinand Hodler, Saint-Antoine et Micheli Du-Crest ainsi que le personnel du Giap des écoles de Ferdinand Hodler et Saint-Antoine.

“L'enfant qui ne joue pas, n'est pas un enfant. Mais l'homme qui ne joue pas, a perdu à jamais l'enfant qui vivait en lui et qui lui manquera beaucoup”
Pablo Neruda